

EXTRAIT DE RÉSOLUTION

RÉSOLUTION 2002-68 : Signalisation pour les territoires de chasse

Lors d'une réunion régulière du conseil d'administration de l'Association Chasse et Pêche Collin inc. (ZEC Collin) tenue le 6 juillet 2002 au poste d'accueil de la ZEC situé au 8370 chemin Brassard à Saint-Michel-des-Saints, il est **PROPOSÉ** par l'administrateur Denis Charpentier, **APPUYÉ** de l'administrateur Gaston Durand :

QUE le conseil d'administration de l'Association Chasse et Pêche Collin inc. procède à un nouvel affichage des territoires de chasse sur le territoire de la ZEC Collin. Pour ce faire, des enseignes seront achetées par la ZEC pour être revendues aux chasseurs lors de l'acquisition de leur droit de chasse à la ZEC. L'enlèvement des enseignes existantes sera fait de façon graduelle par notre patrouilleur. Les responsables de ce dossier sont Denis Charpentier et Gaston Durand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(SIGNÉ) Claude Laurent
Président

(SIGNÉ) Yves Cormier
Secrétaire

Certifié copie conforme le 3 octobre 2011

Julie Lachance
Adjointe au conseil d'administration